



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs	Commission SAI, par Julien Dubuis, PLR
Objet	Projet « La Maison » une maison consacrée aux soins palliatifs dans le Valais central
Date	13.12.2016
Numéro	2.0171

Le postulat demande d'autoriser les porteurs du projet « La Maison » d'entrer en discussion avec le Service de la santé publique (SSP) afin d'étudier les scénarios de financement possibles pour une telle institution. Lors du développement, il a été précisé qu'il s'agit d'évaluer si le projet est financièrement viable, puis, selon les conclusions, de l'envisager comme projet pilote dans le cadre du concept cantonal de soins palliatifs que le canton souhaite développer.

Des discussions sont actuellement en cours depuis le mois de mars 2017 entre les porteurs du projet « La Maison » et le SSP afin notamment d'analyser les possibilités de financement d'une telle institution, ainsi que les collaborations à mettre en place avec l'Hôpital du Valais, en particulier avec l'unité de soins palliatifs du Valais romand située à l'hôpital de Martigny. Il sera également tenu compte du rapport du Pr. Borasio établi sur mandat de la commune de Martigny évaluant les opportunités de développement du pôle de compétence en soins palliatifs de Martigny.

Le projet « La Maison » vise à offrir une prise en charge résidentielle complémentaire aux soins palliatifs spécialisés fournis en milieu hospitalier. Ce type d'offre résidentielle existe déjà dans certains cantons alémaniques. Elle est également prévue dans la stratégie nationale en matière de soins palliatifs.

Au niveau de la prise en charge hospitalière, la planification de 2015 prévoit la mise à disposition de 20 lits de soins palliatifs spécialisés à Martigny pour le Valais romand et 10 à Brigue pour le Haut-Valais. La planification se base sur les recommandations de l'EAPC (European Association for Palliative Care), à savoir 80 à 100 lits de soins palliatifs pour un million d'habitants. Cette décision n'est pas encore pleinement appliquée puisque seuls 8 lits sont actuellement disponibles à Martigny. L'Hôpital du Valais et le SSP travailleront cet automne à l'élaboration d'un projet visant à adapter l'offre en soins palliatifs spécialisés en milieu hospitalier.

Parallèlement, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture a décidé, le 25 janvier dernier, de créer un groupe de travail chargé d'élaborer un concept cantonal en matière de soins palliatifs. Ce concept vise à implémenter en Valais la stratégie nationale en matière de soins palliatifs, en particulier en ce qui concerne la coordination et l'information. Il devra également identifier les lacunes et formuler des propositions. Les porteurs du projet « La Maison » sont représentés dans ce groupe de travail.

Le postulat est accepté et sa réalisation est en cours.

Conséquences sur la bureaucratie	: Groupe de travail entre les représentants du projet « La Maison » et du SSP
Conséquences financières	: selon discussions et analyses
Conséquences équivalent plein temps (EPT)	: aucune
Conséquences RPT	: aucune

Lieu, date Sion, le 13 juin 2017